

Publié le 22 décembre 2009

## Transports en commun : La TaM lance le « ticket USB »

Clé USB ou lecteur de carte à puce ? À partir du premier trimestre 2010, les Montpelliérains auront le choix entre deux nouveaux supports leur permettant d'acheter leurs titres de transport sur Internet, une première en Europe !



Toujours en avance sur son temps, la Sem gestionnaire des transports de l'agglomération de Montpellier ([TaM](#)) lancera au premier trimestre 2010 un dispositif permettant l'achat de titres de transport par Internet. Équipés d'une clé USB spéciale ou d'un lecteur de carte de transport en commun, les usagers pourront télécharger en quelques clics leurs tickets depuis le site de l'opérateur. Le réseau TaM devient ainsi le premier en Europe à proposer la vente de titres de transport en ligne, un moyen de « démultiplier les circuits de distribution des titres de transport et de réduire ainsi les files d'attente à l'agence commerciale TaM », explique-t-on à la Sem.

Compatible avec les valideurs du réseau de bus et de tramway de l'agglomération, la clé USB fera directement office de titre de transport, signant une véritable « révolution dans le monde du sans contact », selon la Sem. Principal avantage : le rechargement du « ticket USB » pourra désormais se faire 7j/7 et 24h/24 depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet. De plus, comme toute clé USB classique, le support offrira un espace mémoire complémentaire dédié au stockage de données personnelles du voyageur. À plus long terme, la TaM envisage d'accroître la capacité de stockage, pour y intégrer de nouvelles applications. Dans la même logique, le lecteur de carte sera branché sur l'ordinateur de l'utilisateur par le biais d'un port USB et permettra quant à lui de recharger à distance une ou plusieurs cartes de transports en commun. Une offre particulièrement adaptée à la clientèle « famille ».

Développés par l'opérateur de transport public Transdev, ces titres de transport hi-tech sont testés depuis le mois d'octobre par un panel représentatif de 300 clients (utilisateurs de tickets 10 voyages ou de la carte 30 voyages, familles avec abonnés mensuels scolaires). À l'issue de la phase d'essai, ces derniers devront répondre à un questionnaire de satisfaction destiné à mieux adapter le service aux attentes du public, en vue de sa généralisation. La mise au point de cette innovation a nécessité un investissement de 300 000 € financé à parts égales par Montpellier Agglomération, la TaM et Transdev.